



LEON JOUHAUX

Léon Jouhaux fut secrétaire général de la CGT de 1909 à 1947 puis président de la CGT-Force ouvrière de 1948 jusqu'à sa mort, le 28 avril 1954, il y a très exactement cinquante ans.

C'est le 6 juillet 1901 que, Les Temps Nouveaux, le journal anarchiste de Jean Grave, a imprimé le nom de Léon Jouhaux : avec quatre autres compagnons, il avait été arrêté pour une bagarre avec la police - où « revolvers et couteaux étaient entrés en jeu ». Quand il mourut, cinquième personnage de l'Etat en tant que Président du Conseil national économique, il eut des funérailles officielles. Commencer dans l'anarchie et finir avec les honneurs militaires, l'itinéraire, on en conviendra, est peu banal.

Rallié au syndicalisme, mais au syndicalisme révolutionnaire, il fut élu à 30 ans en 1909 secrétaire général de la CGT, poussé en avant, notamment à cause de son talent oratoire, contre les « réformistes » (Louis Niel) qui venaient de reprendre la direction de la confédération. Toutefois, dès les dernières années de l'avant-guerre, il participa à l'évolution qui, sous l'influence de Keufer, de Merrheim, écarta peu à peu la CGT des positions révolutionnaires où l'avaient entraîné anarchistes et blanquistes.

- Le ralliement à l'Union sacrée -

La guerre précipita cette évolution. Malgré ses trente-cinq ans, et bien qu'aux funérailles de Jaurès, il eut salué « ceux qui partent et dont je suis », il ne partit pas, ce qui lui fut âprement reproché, mais il accepta d'être nommé commissaire de la nation chargé, dans l'esprit de l'Union sacrée, de la propagande en faveur de la défense nationale dans les milieux ouvriers.

Ce qu'il fit loyalement sans pour autant désertier la défense des intérêts ouvriers. Mais cette expérience le transforma et, quelques semaines après l'armistice, il déclarait qu'il fallait « en finir avec la politique du poing tendu » et que la CGT devait être « présente partout où se discutaient les intérêts ouvriers ». D'où cette « politique de la présence » qui fut sa règle durant tout l'entre deux guerres.

Délégué à la Conférence de la Paix, il fut aux premiers rangs de ceux qui, en 1919, firent inscrire dans le Traité de Versailles la constitution de l'Organisation internationale du Travail qui existe encore, dont le bureau - le BIT- siège toujours à Genève, et où il fut durant toute cette période le délégué ouvrier français, dont l'autorité était considérable dans ce forum international.

Comme à bien d'autres, qui parlaient de socialisme sans bien savoir comment on pourrait le réaliser, la guerre lui révéla la possibilité d'une économie largement soustraite aux lois du

marché, et il proposa de perpétuer dans la paix cette organisation de la production et de la distribution qui réduirait à presque rien le rôle du marché. Il proposa à Clémenceau de constituer un Conseil de l'économie qui, à côté du gouvernement politique, aurait pris en charge l'orientation de l'activité économique et une partie de sa gestion.

Devant le refus du pouvoir, il créa avec la CGT et la fédération des coopératives et deux autres organisations le Conseil économique du Travail qui élaborait tout un plan de direction de l'économie : idéologiquement, le dirigisme économique est né là. Il serait trop long d'en retracer l'histoire. Disons seulement que le CET fut l'annonce du Conseil national économique, institutionnalisé à la Libération (avant de devenir le Conseil économique et social) et dont il fut, fort légitimement le premier président.

C'est cette conversion déjà ancienne à l'économie dirigée qui explique qu'à la fin de 1933, il ait accueilli avec enthousiasme ce qu'on appelait alors « le planisme », mis à la mode par Henri de Man (et que pour sa part, Léon Blum répudiait). A son instigation, la CGT élaborait un plan qui aurait partagé l'économie en deux secteurs, l'un libre l'autre nationalisé. Plan qu'il ne réussit pas à faire accepter par le Front populaire, par suite de l'opposition conjointe des radicaux et des communistes, mais qui devait devenir le programme des gouvernements de la Libération.



- Un grand syndicaliste -

Bien entendu, c'est au titre de secrétaire général de la CGT que pendant quarante ans et plus Jouhaux a laissé son nom dans l'histoire. Son rôle à la tête de l'organisation peut être très largement loué.

C'est de son temps que le Parlement se décida enfin à voter les lois de 1928-1930 qui créaient les assurances sociales - première ébauche de notre Sécurité sociale - ceci malgré l'hostilité des communistes qui dénonçaient « la loi fasciste » des assurances sociales. Et il réussit, pendant quinze ans, à maintenir la CGT hors de l'emprise du Parti communiste : il fut sans doute, avec Léon Blum, l'homme le plus insulté de France par les léninistes et les staliniens.

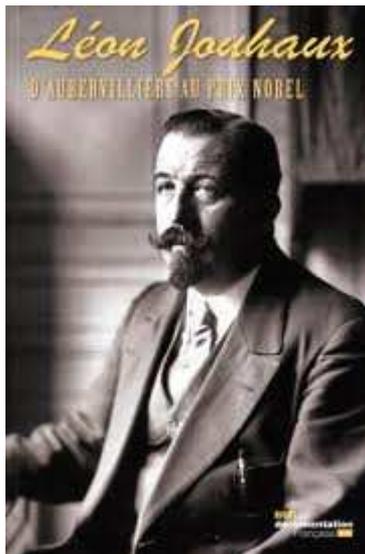
En 1921, devant l'invasion du mouvement syndical par les communistes, il eut le courage de faire la scission et d'expulser de la centrale tous ceux qui voulaient la placer sous la tutelle de Moscou, comme ils le firent pour la confédération dissidente, la CGTU.

Pour une part, il payait l'erreur qu'il avait commise en 1920 où, affaibli aux yeux des révolutionnaires par son attitude patriotique durant la guerre, il n'avait pas su empêcher la CGT de suivre la fédération des cheminots, dans un mouvement de grève générale qui fut un

fiasco et qui fit perdre à la CGT une grande partie du capital de confiance et d'honorabilité acquis pendant la guerre et qui, de plus, éloigna d'elle les éléments les plus modérés. Ce ne fut que de justesse qu'au Congrès de Lille en juillet 1921 (52% des voix) Jouhaux réussit à empêcher le ralliement de la centrale à Moscou.

Même erreur en 1935-1936, quand il accepta, contrairement à toutes ses affirmations antérieures, l'entrée de la CGT dans la combinaison politique connue sous le nom de Front populaire et que, par voie de conséquence, il consentit à la réunification de la CGT et de la CGTU. La victoire électorale du Front populaire aidant, on vit entrer dans la CGT des millions de néophytes sur lesquels les « ex-unitaires », comme on disait pour désigner les communistes venus de la CGTU, s'appuyèrent pour « coloniser la CGT », en s'emparant à chaque élection ultérieure, de nouveaux postes de responsabilités au détriment des « ex-confédérés ».

L'affaire toutefois, n'était pas jouée, et (en dépit de la division des « ex-confédérés » entre partisans de la paix et de la négociation avec Hitler et « bellicistes » qui prônaient la fermeté à l'égard de l'Allemagne hitlérienne jusqu'à la guerre préventive) lors du Congrès confédéral de novembre 1938, une partie des communistes ne fut pas réélue par le CCN à la commission administrative. Usant et abusant de son autorité, Jouhaux suspendit le vote et, prétextant la menace d'une nouvelle scission, il rendit aux communistes les places qu'ils avaient perdues. Cette attitude qui déconcerta ses meilleurs amis, marque dans l'évolution politique de Léon Jouhaux, un revirement sur lequel bien des commentateurs préfèrent jeter un voile.



- Faiblesses à l'égard de l'Union soviétique -

En novembre 1937, l'Union soviétique ayant manifesté le désir de réaliser à l'échelle internationale la réunification syndicale conclue en France, et de faire rentrer l'ISR - l'Internationale syndicale rouge - où il n'y avait plus guère que les syndicats soviétiques dans la FSI (Fédération syndicale internationale) dont la CGT était un des plus beaux fleurons depuis la disparition du FDGB allemand. Jouhaux se rendit à Moscou où il eut des conversations particulières avec Staline, Molotov, Vorochilov.

On lui demanda d'intervenir auprès des gouvernements occidentaux pour les convaincre de faire confiance au pouvoir soviétique et à son armée, et - sous l'influence des flatteries qu'on lui prodigua, sous l'influence aussi, semble-t-il de celle qui allait devenir la seconde Madame

Jouhaux - il s'enticha de l'idée qu'il pourrait devenir un lien pour rapprocher l'Union soviétique et les démocraties occidentales.

Dès lors, cette démarche étant cachée par le conflit au sein de la centrale évoqué plus haut entre « bellicistes » et « pacifistes », il s'employa à maintenir l'unité avec les communistes de plus en plus battue en brèche par les « ex-confédérés » qui le suivaient depuis toujours. C'est ainsi - pour aller vite - qu'après la signature du pacte germano-soviétique en août 1939, il fit tout pour retarder la prise de position du bureau confédéral sur ce sujet et l'on peut dire que ce fut à contrecœur que le 17 septembre 1939 après le partage de la Pologne entre Staline et Hitler, il signa la résolution excluant de la CGT « ceux qui n'avaient pas voulu ou pas pu » se désolidariser de cet acte de trahison.

Emmené en captivité en Allemagne, il trouva à son retour la CGT réunifiée et il en reprit le secrétariat général. Mais il accepta, avec quelque amertume sans doute, qu'on lui adjoignit en la personne de Benoît Frachon, un second secrétaire général ex-aequo, ayant la même autorité que lui, à cette différence près que Jouhaux s'occuperait des problèmes généraux tandis que Frachon aurait avant tout pour mission la vie intérieure de la confédération. C'était pratiquement donner aux communistes les portes du pouvoir.

Quand les militants syndicaux, excédés de la gymnastique révolutionnaire que les communistes imposaient à la confédération comme des brutalités à leur égard, décidèrent de quitter la CGT et de fonder ce qui allait être la CGT-FO, Jouhaux s'opposa autant qu'il put à leur départ et, bien obligé de les suivre puisqu'ils constituaient ses troupes depuis toujours, il quitta la CGT (après un tête à tête avec Frachon) dans les conditions les plus défavorables à la nouvelle organisation, puisqu'il démissionna, avec cinq autres secrétaires confédéraux et qu'en démissionnant, il renonçait à tous ses droits sur la centrale, en particulier sur les biens dont elle était devenue propriétaire grâce à lui.



Malgré ce départ, il s'efforça de rester à la FSM, la Fédération syndicale mondiale, constituée après la guerre par la réunion de tous les syndicats du monde, l'AFL des Etats-Unis exceptée. Conscient d'être devenu un personnage international depuis la grande carrière qu'il avait poursuivie au BIT avant la guerre, il redoutait de ne plus disposer s'il quittait la FSM de l'assise matérielle qui lui permettait de jouer, pensait-il, un rôle de conciliation entre les deux blocs.

Il fallut partir cependant quand tous les syndicats libres, ses collègues de toujours, quittèrent la FSM pour constituer la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et l'on doit lui savoir gré d'avoir approuvé le plan Marshall malgré le déchaînement de toutes les forces communistes, ainsi que les premiers efforts d'Union de l'Europe. Mais son meilleur biographe, Bernard Georges ne cache pas que, lorsqu'une « amicale conspiration » lui fit attribuer le prix Nobel de la Paix en novembre 1951, les uns voulaient récompenser l'homme qui avait soustrait le mouvement syndical français à l'influence communiste, les autres « le

neutraliste qui, en pleine guerre froide, refusait de s'associer aux violentes campagnes anti-soviétiques ».



D'ailleurs, avec l'argent du prix Nobel, Jouhaux tenta de créer, sous le nom de « Démocratie combattante », « un mouvement universel pour la paix, le progrès social et les droits de l'homme » qui, truffés de compagnons de roue - et d'agents du PCF - servait la politique soviétique en prétendant tenir la balance égale entre les deux blocs.

Le refus de Robert Bothereau à l'incroyable demande de Jouhaux d'affilier la CGT-FO à la Démocratie combattante mis fin pratiquement à la dernière aventure d'un homme qui conjugua ainsi la conviction du syndicalisme réformiste avec les faiblesses à l'égard du système communiste.

Léon Jouhaux en quelques dates :

- ▶ 1er juillet 1879 Naissance à Paris
- ▶ 1895 Employé à la manufacture d'allumettes de Pantin-Aubervilliers
- ▶ 1909-1947 Secrétaire général de la CGT
- ▶ 1948-1954 Président de la CGT-Force ouvrière
- ▶ 1919-1945 Vice-Président de la Fédération Syndicale Internationale
- ▶ 1949-1954 Vice-Président de la Confédération Internationale des Syndicats Libres
- ▶ 1919-1954 Président du Groupe Ouvrier du BIT
- ▶ 1946-1954 Vice-Président du Conseil d'administration du BIT
- ▶ 1947-1954 Président du Conseil économique et social
- ▶ 10 décembre 1951 Prix Nobel de la Paix
- ▶ 28 avril 1954 Mort de Léon Jouhaux

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Jouhaux'. The signature is written in a cursive, flowing style with some loops and flourishes.



Publications :

- De Léon Jouhaux :

- Les Travailleurs devant la paix, Éd. La bataille, 1918
- Le Syndicalisme et la C.G.T., Éd. de la Sirène, 1920
- L'Organisation internationale du travail, Éd. de la Sirène, 1921
- Le Mouvement syndical en France, Éd. de la F.S.I., 1931
- Le Syndicalisme, ce qu'il est, ce qu'il doit être, Flammarion, 1937
- La C.G.T. : ce qu'elle est, ce qu'elle veut, Gallimard, 1937
- La C.G.T. et le Front populaire, Librairie syndicale, 1939

- Sur Léon Jouhaux :

- Bernard Georges, Léon Jouhaux, PUF, 1979
- Benoît Luc, Otages d'Hitler, Vendémiaire, 2011
- « Léon Jouhaux, d'Aubervilliers au prix Nobel », actes de colloque, La Documentation Française, 2010